

OTTAWA, 27 avril 1878.

Le colonel J.-S. DENNIS est appelé et prête serment.

Q. Examinez la carte produite (Z) et dites au comité si, sur cette carte, les îles de la traverse du retrécissement du lac des Bois, sont dans la même position que celle occupée par les îles représentées sur les cartes de la commission des frontières?

—R. Il y a sur la carte Z des îles d'une étendue et dans une position qui ne me paraissent pas marquées sur la carte des Commissaires. Cette dernière n'est pas suffisamment complète dans les détails pour qu'on en puisse faire une entière comparaison avec la carte Z: ainsi cette grande île qui, à l'échelle de celle-ci, paraît située à environ 1 mille et demi du rivage ouest, n'est pas sur la carte des Commissaires, non plus que la représentation détaillée des îles à l'est de la grande.

Q. La grande île dont vous parlez existe-t-elle?—R. Je présume que oui, puisque je la vois sur le plan Z; mais elle ne se trouve pas sur la carte des Commissaires, probablement parce que l'objet des Commissaires était de représenter surtout le rivage occidental du lac des Bois, et que le détail de ce rivage et des îles de ce côté était la partie essentielle de leur travail.

Q. Savez-vous sur quelle carte le plan No. 4 a été calqué?—R. Je ne puis le dire positivement.

Q. Est-ce sur quelque carte de M. Dawson?—R. Je ne sais. J'ai eu à mon bureau une grande carte de M. Dawson, qui avait eu la bonté de me la prêter, il y a deux ans; il en a été fait plusieurs calques; mais je ne saurais dire si ceci en est un.

Q. Les îles sur la petite carte Z se trouvent-elles sur le calque No. 4?—R. Il y en a une de plus sur la carte Z que sur le calque No. 4; elle est située auprès du rivage occidental.

J. S. DENNIS.

OTTAWA, 27 avril 1878.

J.-M.-H. ROWAN est rappelé.

Q. Veuillez me dire, à l'égard de la traversée du lac des Bois, si vous avez fait ou fait faire le levé des traverses?—R. Je n'ai pas fait de levé; j'ai pris les mesures rapportées par M. Dawson sur sa carte.

Q. Vous avez dit, l'autre jour, dans votre déposition, que les îles ne se trouvent pas à la traverse, dans la position indiquée sur la carte de M. Dawson?—R. J'ai dit que cette carte n'en offre pas une représentation exacte.

Q. Vous êtes-vous convaincu de cela par quelque mesurage?—R. Non.

Q. Vous n'avez pas fait la triangulation de ce lieu?—R. Non.

Q. La dissemblance était-elle donc si apparente?—R. La dissemblance entre le lieu même et les indications de la carte était si grande, en effet, que je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de faire des opérations trigonométriques.

Q. Vous parlez des deux traverses?—R. Oui.

Q. Mais plus particulièrement de la traverse No. 1?—R. Oui.

Q. Mais vous en parlez après un simple examen à vue d'œil, sans avoir fait de mesurages?—R. Oui.

Q. Étiez-vous convaincu de l'inexactitude du plan sans avoir levé les lieux?—R. Oui.

Q. Comment les ingénieurs agissent-ils en pareil cas de dissemblance, c'est-à-dire lorsque celle-ci est assez grande pour être apparente à première vue?—R. En pareil cas, on n'a que faire de procéder à des mesurages pour constater ce qui est évident.

Q. Êtes-vous bien sûr d'avoir été sur le point où, d'après le plan, ces îles seraient situées?—R. J'étais allé là tout exprès pour m'assurer de leur situation, et j'ai été dans les chenaux et leurs alentours. J'avais envoyé quelqu'un auparavant examiner l'endroit, et il m'avait dit que les lieux étaient mal représentés. Cela m'avait quelque peu surpris, et je fis le voyage pour m'en convaincre par moi-même.

Q. Vos observations ont-elles été assez complètes pour vous permettre de déclarer qu'il n'y a pas à cet endroit de traverse praticable?—R. J'ai déjà dit que je n'avais fait aucun mesurage; mais je crois la traverse impraticable à moins d'y faire une très-forte dépense.

JAMES H. ROWAN,
Ingénieur de district, C. de fer du P.